

COMMUNIQUE DE PRESSE

Intempéries / MAS des Fontaines à la Brigue : « Notre priorité, la sécurité de nos résidents »

Nice, le 3 novembre 2020

Depuis les intempéries du 2 octobre 2020, les salariés de la Maison d'Accueil Spécialisée située à la Brigue assurent sans relâche la sécurité des 54 personnes en situation de polyhandicap, accueillies à l'année.

Pour l'ADAPEI-AM, association gestionnaire de l'établissement, la sécurité et le bien-être des résidents est une priorité. Compte tenu des dégâts subis par les infrastructures routières, l'association va prochainement transférer 20 résidents vers un bâtiment nouvellement construit sur la commune de Grasse. Une solution, coordonnée avec l'autorité de financement l'ARS PACA et les familles des résidents.

Après la terrible catastrophe qui s'est abattue sur les vallées alpines des Alpes-Maritimes, les équipes de l'ADAPEI-AM se sont immédiatement mobilisées pour accompagner et soutenir sans relâche la MAS des Fontaines, durement touchée par ces intempéries. « Une cellule de crise, en lien avec l'équipe terrain et composée des directions fonctionnelles du Siège Social et des directions de territoire ainsi que d'administrateurs, a été opérationnelle dès le lendemain des intempéries. L'urgence a été de rassurer les familles, de soutenir nos salariés, de sécuriser le fonctionnement de l'établissement et d'assurer la pérennité de l'accompagnement des personnes sur site », précise Joffrey HENRIC, Directeur Général de l'Association.

Un médecin s'est rapidement rendu sur place pour examiner les résidents et attester de leur état de santé. Si l'établissement n'a pas subi de dégâts matériels, les salariés présents sur place sont restés auprès des résidents, faisant preuve d'un professionnalisme et d'un grand dévouement, dans des conditions de travail difficiles. Le Siège de l'Association a rapidement procédé à un envoi de biens de première nécessité, en recourant aux moyens aériens déployés pour accéder au village. L'équipe d'encadrement a pu également compter sur le renfort de professionnels, envoyés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les salariés d'autres établissements de l'ADAPEI-AM, qui se sont également portés volontaires pour seconder l'équipe sur place.

La situation de la MAS des Fontaines a été évoquée au cours d'une réunion organisée en Préfecture des Alpes-Maritimes le 16 octobre dernier, réunissant (en visioconférence) Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, des représentants de l'ARS PACA, Madame la Sous-Préfète, le Directeur Général de la Cohésion Sociale, le Directeur Général de l'ADAPEI-AM Monsieur Joffrey Henric et son Président Monsieur Patrick Marchetti.

« Il nous a été confirmé, au cours de cette réunion, que l'état des infrastructures routières va nécessiter plusieurs mois de travaux, isolant encore plus la MAS des Fontaines. Les circuits d'approvisionnements, de recours au réseau de santé et d'accès du personnel au site, auxquels pourrait s'ajouter l'arrivée des premières gelées et de la neige, vont encore demeurer longtemps fragilisés.

Dans ce contexte, il est aujourd'hui envisagé de travailler sur une hypothèse d'évacuation partielle des résidents de la MAS des Fontaines vers un bâtiment récemment construit par l'ADAPEI-AM sur la commune de Grasse », explique Joffrey HENRIC.

Ce transfert concernerait 20 résidents et tiendrait compte de trois critères : l'adaptabilité du résident à ce nouveau lieu de vie, le besoin d'accès au réseau de soins et, bien entendu, la volonté de la famille de voir ce rapprochement s'opérer. Les familles des résidents, inquiètes depuis le début de cette situation, ont été informées de cette décision.

Pour Patrick Marchetti, Président du Conseil d'Administration composé de membres des familles, « la sécurité de nos proches accueillis dans la structure est notre priorité absolue ».

Le transfert des résidents vers cet établissement pourrait s'opérer d'ici la fin novembre 2020. Cette évacuation partielle permettrait d'alléger le nombre de résidents en besoins de prise en charge à la Brigue et de proposer aux salariés ne pouvant plus venir travailler sur site de continuer à exercer sur cet établissement grassois.

La Direction de l'ADAPEI-AM met tout en œuvre pour garantir la qualité d'accompagnement de l'ensemble des résidents de la MAS des Fontaines, en concertation étroite avec les autorités, l'ARS PACA, les salariés et les familles.

A propos de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) des Fontaines à la Brigue



Relais de la route du sel, puis caserne sous Mussolini, réhabilitée après le rattachement à la France, la bâtisse a été transformée successivement en colonie de vacances, en école, en logements sociaux avant de devenir un établissement médico-social. La Maison d'Accueil Spécialisée des Fontaines a ouvert ses portes le 16 mai 1988, avec le soutien des élus locaux et de la population.

Cet établissement a été conçu comme un lieu de vie où sont prises en compte les particularités des résidents qui ne peuvent accomplir les actes essentiels de la vie qu'avec l'aide d'une tierce personne. Son effectif de 45 places à l'ouverture a été porté à 55 places dès la fin de la première année d'activité.

La MAS des Fontaines emploie 84 salariés qui assurent un accompagnement de type familial, par des actes de soutien à la vie quotidienne, des soins et de la surveillance médicale, de l'animation et une participation à la vie sociale locale et avec les familles.

Les cuisiniers qui conçoivent les repas sur place, les lingères et l'équipe d'entretien contribuent également à la qualité de vie de chacun de nos résidents.

L'équipe d'encadrement assure la coordination de cet établissement sous la direction de Madame Claudine Collote.

A propos de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes



Association Départementale des Parents et Amis de
Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes

L'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes (ADAPEI-AM) a été fondée à Nice le 22 avril 1955, à l'initiative de parents d'enfants atteints de handicap mental.

Association à but non lucratif, l'ADAPEI-AM est affiliée à l'UNAPEI (Union nationale des associations de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), reconnue d'utilité publique. Tout au long de son histoire, l'ADAPEI-AM porte inlassablement la reconnaissance des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles auprès des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et de la société dans son ensemble.

L'Association s'est toujours mobilisée pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, s'adapter aux évolutions sociétales, aux politiques publiques, trouver des solutions, aider les familles, améliorer continuellement la qualité de vie et les prestations offertes aux personnes accueillies et accompagnées.

L'ADAPEI AM gère 46 établissements, répartis sur tout le Département des Alpes-Maritimes :

L'accompagnement des enfants et jeunes adultes

- 1 Institut Médico-Educatif regroupant différentes structures : SEES, SIPFP, SESSAD dont 1 service socio-professionnel.

L'accompagnement des adultes

HABITAT RESIDENTIEL ET ACCUEIL DE JOUR

- 6 Centres d'Accueil de Jour
- 7 Foyers d'Hébergement
- 5 Foyers de Vie
- 3 Foyers Eclatés

ACCUEIL SPECIALISE ET MEDICALISE

- 2 Maisons d'Accueil Spécialisées
- 1 Foyer d'Accueil Médicalisé

NOS SERVICES

- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
- 1 Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

TRAVAIL ADAPTE

- 6 Etablissements et Services d'Aide par le Travail

L'ADAPEI-AM en quelques chiffres :

1918 places financées
901 travailleurs en ESAT
570 adhérents
866 salariés
46 établissements et services
5 sections dédiées à l'action familiale (Antibes, Cannes, Cagnes/Grasse, Menton et Nice)

SIEGE SOCIAL

Nice La Plaine 1 - Bâtiment B2
Av. Emmanuel Pontrémoli 06 204 Nice
Tél : 04 93 72 76 70
www.adapeiam.fr

Contact presse

Agnès SEGALA asegala@adapeiam.fr

Tél. : 04 93 97 70 18 / 06 34 78 08 46